

Chalette

Magazine municipal / n°84 / Mai 2017



Place **Commune**

www.ville-chalette.fr

OPÉRATION CITOYENNE « J'AIME MON LAC, J'EN PRENDS SOIN »

NETTOYAGE DES BORDS DU LAC ET DU LOING



Vésines se métamorphose

P. 5



SAMEDI 13 MAI

RENDEZ-VOUS À PARTIR DE 9 HEURES
SUR LE PARKING DE LA BASE DE LOISIRS

Nov. 2016 / Avr. 2017
Assises
de la **Ville**
Tous acteurs

La solidarité de
proximité, une idée
qui fait son chemin

P. 8, 9 et 10



Le résultat de Jean-Luc Mélenchon, qui était mon candidat à l'élection présidentielle, témoigne de la dynamique de la gauche qui travaille à une alternative à l'austérité, pour une société plus juste, plus solidaire, plus humaine et pour un monde de paix.

Il s'en est fallu de peu que le candidat de la gauche qui ne renonce pas se retrouve au deuxième tour. C'est un événement politique considérable. Le peuple a exprimé pour la première fois depuis des décennies son choix clair d'une gauche combative, en accord avec les valeurs de redistribution des richesses, de progrès social et d'humanité.

Ce choix s'est largement exprimé à Chalette en le mettant en tête avec près de 28 % des suffrages exprimés, et je m'en félicite. Ceux-ci confirment que la population chalettoise est une population qui ne veut pas subir, qui ne veut plus subir, qui a des attentes et des besoins. Ce score est une promesse pour l'avenir, un socle sur lequel on peut construire les jours heureux.

Les Chalettois l'ont formulé dans les urnes : ils aspirent à une société de progrès tournant le dos au chômage et à la précarité, une société où l'argent n'est plus roi mais où l'humain prime, où les droits et les acquis sociaux ne sont pas bafoués, une société où la fraternité et la solidarité de proximité s'expriment avec une véritable démocratie citoyenne.

Mais attention ! Cela ne doit pas nous empêcher d'être vigilants au vu du score réalisé par l'extrême droite la propulsant ainsi au second tour de l'élection présidentielle. Car il y a danger pour la paix et une réelle menace pour cette justice sociale et cette démocratie que l'on désire tant. On ne doit pas se laisser entraîner dans la haine et le repli.

C'est pour cette raison que la Ville s'est engagée dans la création d'actions municipales de solidarité de proximité en direction des publics les plus vulnérables, nos



ânés, nos jeunes, et ce sans exclure un seul quartier. Rompre l'isolement, créer des liens intergénérationnels et inter-quartiers, promouvoir une autre organisation de la société fondée sur la citoyenneté et la fraternité, améliorer les rapports humains et lutter contre l'individualisme, voilà ce à quoi la Ville attache du prix. Nous avons besoin d'engagements citoyens pour défendre l'intérêt du peuple. Ainsi, à Chalette, il faut continuer dans les voies du rassemblement pour construire ensemble cette transition sociale, solidaire, respectueuse de la diversité et des attentes de notre territoire.

Franck Demaumont,
maire de Chalette-sur-Loing

Sommaire

P2 – Édito

P3 – Actualités

Le 10 avril dernier, les élus se sont dotés d'un budget d'avenir pour Chalette

P4 – On en parle

J'aime ma commune et ses services publics, retour sur la journée du 29 mars

P5 – On en parle

Vésines se métamorphose

P6 – Vivre ensemble

Avec l'ouverture du Centre municipal de santé le 1^{er} juin, la Municipalité agit contre la désertification médicale

P7 – Développement durable

Objectif Zéro pesticide, les alternatives aux produits chimiques

P8-9-10 – Dossier

Solidarité de proximité, une idée qui fait son chemin

P11 – Vivre ensemble

Le relais d'assistantes maternelles (RAM), un lieu d'accueil, de santé et de conseils pour les assistantes maternelles et d'information pour les parents

P12 – On en parle

Centres de loisirs estivaux : inscriptions

P13 – Sports et loisirs

Gagner à être ensemble

P14 – Libre expression

P15 – 39^{ème} édition du Tour du Loiret

P16 – À l'affiche

Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont
Directeur de la communication : B. Ballu
Rédaction : B. Ballu, P. Avezard, B. Taleb
Mise en pages et impression :
Orient Express 01 40 64 44 10





Présentation de l'audit financier par le Cabinet Stratorial

Le 10 avril dernier, les élus se sont dotés d'un budget d'avenir pour Chalette

Pour le maire, le vote du budget primitif est toujours un acte majeur mais celui qui est présenté l'est notamment à cause des projets qu'il supporte, en particulier l'ouverture en juin d'un centre municipal de santé, la poursuite des aménagements de la base de loisirs du lac, l'achèvement des travaux de la crèche municipale et ceux au foyer Paul-Marlin, et les lancements de programmes pour la construction d'une école à Vésines et de la nouvelle piscine.

Pour autant, l'ensemble des projets inscrits dans le programme municipal de 2014 – 2020 n'obère pas la capacité financière de la Ville laquelle, selon l'étude conduite par le Cabinet Stratorial Finances, permet le recours à l'emprunt pour un montant de 9,4 millions d'euros en 2017 et 2020, sur un montant global d'investissements de près de 23 millions d'euros.

Présentation des principaux chapitres budgétaires

Concernant le fonctionnement, tout en maintenant un haut niveau de services à la population, le budget 2017 a été construit de façon à ne pas être supérieur à celui de 2016.

En effet, il est équilibré cette année à hauteur de 18 431 092 €, contre 19 841 414 € en 2016. L'essentiel de cette différence est dû au montant du report de l'année précédente (- 1 184 125 €) et à 166 000 € de recettes exceptionnelles en 2016.



Perspective intérieure de la future école de Vésines

Les dépenses de personnel représentent plus de 65 % du budget. Notons que 225 000 € sont prévus pour la rémunération des personnels du futur centre municipal de santé. 10 306 000 € restent inscrits pour les autres charges de personnel, contre 10 381 600 € inscrits au budget 2016.

Au niveau des recettes, l'ensemble des impôts et taxes est en légère augmentation par rapport au budget 2016 (11 061 000 € cette année contre 10 977 000 € l'an dernier).

Les dotations et participations sont en diminution de 345 000 €, dont

238 000 € de dotation forfaitaire auxquels s'ajoutent la perte du fonds départemental de la taxe professionnelle (- 84 000 € par rapport à l'an dernier) et la diminution de la participation de l'État pour les contrats aidés (- 23 000 €).

Concernant les dépenses en matière d'investissement (12 070 484 €), sont inscrits les travaux du centre de santé, du foyer Paul-Marlin, la réfection de la toiture de l'école Georges-Cosson, l'achat d'un bien immobilier, de véhicules électriques et du matériel de la cuisine du foyer Jacques-Duclos, ainsi que des travaux en régie, l'achat de différents matériels pour les écoles ou les services. À ces dépenses s'ajoutent des crédits de paiement pour la piscine, la base de loisirs et l'école de Vésines qui sont inscrits pour, respectivement, 2 302 381 €, 565 800 € et 450 000 €.

Retrouvez l'ensemble des interventions des élus à partir du site Internet de la Ville.



On en parle...

J'aime ma commune et ses services publics, retour sur la journée du 29 mars



Le 29 mars, la Municipalité a mené une journée d'action contre les baisses des dotations de l'État aux collectivités territoriales. Deux rassemblements se sont déroulés réunissant élus, agents municipaux, citoyens et associations, l'un à 13 h 30 sur le parvis de l'hôtel de ville, le deuxième à 14 h 30 devant la sous-préfecture. Les services municipaux de la mairie ont fermé leurs portes de 13 h 30 à 17 h 30.

Avec ses élus de la majorité, le maire, Franck Demaumont, souhaitait comme en 2015 dénoncer la baisse des dotations de l'État. Depuis 2013, la Ville a perdu 2 760 328 €, cette perte devant se poursuivre dans les prochaines années.

Lors de ses interventions devant l'hôtel de ville et la sous-préfecture, il a rappelé les raisons de cette mobilisation en ces termes :

« Nous n'en pouvons plus des restrictions budgétaires imposées par l'État ; les élus n'en peuvent plus de gérer la crise dans leurs collectivités locales, les agents municipaux n'en peuvent plus d'être toujours soumis à plus de contraintes et les habitants n'en peuvent plus de voir leurs services publics rabougris d'année en année, de les voir disparaître complètement déjà en milieu rural. Et nous constatons que ce délitement du service public com-

mence à apparaître en milieu urbain. *Faute de moyens les villes rognent sur tout.*

Nous sommes donc ici pour affirmer notre volonté de développer le service public local [qui] est un service public de proximité. C'est le bouclier social pour les habitants. C'est grâce à celui-ci que nous pouvons assurer la cohérence territoriale, la cohérence sociale sur le territoire et c'est grâce à lui aussi que, quelque part, la France dans la crise actuelle la traverse un peu mieux qu'ailleurs [...] parce que je n'oublie pas les millions de chômeurs, les millions de précaires qu'il y a dans ce pays.

Sous couvert de réduction du budget de l'État, le but poursuivi par les libéraux de droite et de gauche c'est la fin des communes et des départements. Ils veulent regrouper les communes dans de grandes intercommunalités comme c'est en train déjà de se

passer dans de grandes métropoles. Ce sont les communautés de communes et communautés d'agglomérations qui [...] récupéreront l'intégralité à terme des compétences des communes. Les métropoles, elles, récupéreront l'intégralité des compétences des communes et des départements avec comme conséquence la disparition de centaines de milliers d'emplois publics locaux.

Évidemment, l'objectif est que tous ces services-là soient transférés au privé : la restauration scolaire, le ménage dans les écoles et les bâtiments publics, les services techniques et tous les services qui seront privatisables au plus grand profit des gens qui sont auprès du pouvoir. »

Si vous aussi vous souhaitez manifester votre désaccord face aux baisses des dotations de l'État, signez la pétition, à retourner en mairie, disponible sur le site www.ville-chalette.fr (article « j'aime ma commune »).

On en parle...

Vésines se métamorphose

Durant l'été et l'automne derniers, sous l'égide de la Municipalité, la rue Gustave-Nourry a retrouvé une seconde jeunesse.

Avec l'enfouissement des différents réseaux, l'élargissement des trottoirs, la révision du stationnement, elle offre un tout nouveau visage. Comme l'a souligné le maire, Franck Demaumont, « ces aménagements améliorent l'accueil des piétons, notamment pour les personnes à mobilité réduite ».

Que pensent les commerçants de ces aménagements ? Réponses.

Isabelle Couto, du café Couto :



« Ces aménagements font vraiment du bien à la rue et aux commerçants. Elle est beaucoup plus propre, beaucoup plus agréable. Cela attire indéniablement la clientèle. Il y a plus de respect, on ne voit plus de voitures en double file comme auparavant. De plus, les commerçants touchés par les inondations de juin dernier ont pro-



fité des travaux de la rue pour rénover l'intérieur et l'extérieur de leur boutique. Vésines, c'est la capitale de Chalette, ici tout le monde se croise, se rencontre. Avec les nouveaux aménagements et les trottoirs beaucoup plus larges on voit beaucoup plus de personnes discuter. Tout cela donne plus de joie, plus d'ambiance et beaucoup plus envie de venir qu'auparavant. »

Hüseyin Aydemir, patron de l'épicerie Chalette primeurs :

« C'est toujours plus plaisant d'être dans un endroit propre, beau, agréable, que ce soit pour nous les commerçants, les clients, les passants ainsi que pour les habitants. C'est toujours mieux d'avoir une belle route, de beaux trottoirs sans déformation, sans trous. Certes, durant les travaux on a un peu souffert mais il fallait bien que cela se fasse, surtout que l'on attendait ces aménagements depuis de nombreuses années. »

DEVENEZ PROPRIETAIRE
Les Rives du Solin à Châlette-sur-Loing

CONSEIL EN FINANCIERIE Val de Loire GRATUIT !

Votre maison* + terrain à partir de 115 700€**

*hors papiers peints et revêtements de sols des chambres
**sous conditions

02 38 54 04 04
accession@valloire-habitat.com
www.valloire-habitat.com

Valloire HABITAT Actions Logement



Vivre ensemble

Avec l'ouverture du Centre municipal de santé le 1^{er} juin, la Municipalité agit contre la désertification médicale.

Projet phare de l'équipe municipale, le Centre municipal de santé ouvrira dès le 1^{er} juin, rue Marceau, près de la mairie. Répondant au manque criant de médecins généralistes dans notre agglomération (actuellement 3 médecins en exercice dans la commune) et après avoir soutenu l'installation du Docteur Coulibaly au Lancy, les élus ont fait le choix politique et financier de créer cette structure médicale qui abritera 3 médecins et, à partir de janvier 2018, un-e dentiste en cours de recrutement.

Rappelons que le Centre municipal de santé est un service public financé par la Ville qui salarie l'ensemble des professionnels de santé, médecins, dentistes, cadre médical et secrétaire. Afin de répondre à une permanence de soins, il sera ouvert, dans un premier temps, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 19 h et une plage horaire journalière sera réservée aux urgences.

Précisons que les consultations se feront sur rendez-vous par téléphone et par Internet, qu'il faudra se munir de la carte Vitale et de celle de la mutuelle et que le tiers-payant sera automatique. Toutes ces informations seront précisées dans le CPC de juin et sur le site Internet de la Ville.

Pour Catherine Manita, cadre de santé, infirmière depuis 2004, notam-

ment en direction des enfants et adolescents, « le Centre municipal aura une double vocation. La première sera de traiter les patients, ce qui va de soi ; la seconde portera sur des projets de santé publique, tels le cancer, les addictions, le diabète ou la prise en charge "mère - enfant", mais également le suicide dont le nombre dans notre agglomération est très élevé ».

L'équipe du Centre municipal de santé



Trois médecins généralistes recevront les patients : les Docteurs Christian Roland et Mohamed Chemali, tout juste retraités du secteur libéral et qui ont souhaité accompagner la Ville dans ce projet pour quelques années, et

la Docteure Anne-Sophie Lachaux dont ce sera le premier poste après avoir étudié à la Faculté de médecine de Tours et exercé en qualité de stagiaire dans plusieurs cabinets libéraux.

Catherine Manita, cadre de santé, assurera la coordination et la gestion administrative en lien avec la Sécurité sociale, les mutuelles, le Centre hospitalier et la Clinique de Montargis, et animera les actions de prévention pour la santé.

Une secrétaire assurera, entre autres, la gestion des rendez-vous des médecins.

Enfin, à partir de janvier 2018, un-e dentiste sera recruté-e.

Pas d'expulsion sans relogement !

Lors de sa séance ordinaire du 10 avril, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité un vœu ayant trait aux expulsions locatives. Celui-ci stipule que « lors de toute expulsion locative sur le territoire de la commune, il devra être fourni au maire ou à son représentant qualifié l'assurance que la personne expulsée et sa famille bénéficient d'un relogement décent ».

Des arrêtés anti-mise à la rue

Aussi les élus chalettois ont-ils décidé de prendre des « arrêtés anti-mise à la rue » qui conditionnent les expulsions à un relogement par l'État. Le Conseil municipal s'appuie tant sur le Code civil et le Code pénal que sur la Déclaration universelle des droits de l'Homme et sur des avis du Conseil constitutionnel. Il considère qu'il « relève des pouvoirs du maire de prévenir le trouble grave à l'ordre public que serait l'expulsion d'une

personne ou d'une famille qu'elle laisserait à la rue et sans logement ni domicile faute de relogement ».

Pour un moratoire des expulsions locatives

Cette décision vise à réaffirmer l'opposition aux expulsions pour raison économique qui constituent une pratique barbare, un échec pour la société et une aberration quand elles sont appliquées par un préfet sensé être le garant du droit au logement. Face à une précarisation grandissante de la population, les élus demandent au gouvernement de mettre en œuvre une réelle politique du logement en adéquation avec les revenus des ménages.

En outre, ce nouvel arrêté, dit « anti-mise à la rue », permettra de rassembler plus largement et de continuer à travailler avec les associations qui luttent pour le droit au logement.



Objectif Zéro pesticide : les alternatives aux produits chimiques

Comme évoqué dans le magazine municipal de mars, la loi interdit aux communes depuis le 1^{er} janvier 2017 l'utilisation des pesticides pour l'entretien des espaces verts, des forêts et promenades accessibles ou ouverts au public. Pour les particuliers, cette interdiction entrera en vigueur en 2019. Quelles alternatives sont possibles pour les agents municipaux et les jardiniers amateurs ?

Les alternatives préventives

Lors de la plantation de massifs fleuris, arbres ou arbustes, le sol peut parfois être laissé à nu. Or, des végétaux non désirés colonisent très vite ces zones inoccupées, font concurrence aux jeunes plantations et obligent alors à désherber fréquemment.



Le paillage

Cette technique consiste à placer un matériau organique (écorces, feuilles mortes, broyat de végétaux), minéral (ardoise, gravillons, pouzzolane) ou synthétique au pied d'une plantation pour éviter l'apparition d'herbes non désirées. Le paillage présente comme autre avantage de conserver l'humidité du sol.

Les plantes couvre-sol

La végétalisation volontaire dans les massifs, à l'aide de plantes vivaces pouvant recouvrir rapidement toutes les zones de sol nu, permet de réduire la concurrence avec la flore sauvage et le désherbage tout en apportant un supplément esthétique grâce à leur feuillage persistant.

Le semis en pied de mur et l'engazonnement des trottoirs

Sur les trottoirs et les allées en revêtement perméable, semer un « gazon » adapté au piétinement, entretenu par une tonte rase régulière, permet de maintenir la matérialisation

d'un cheminement en réduisant les besoins de désherbage.

Les plantations en pied de mur, entre le revêtement du trottoir et le pied des bâtiments ou des clôtures permet de favoriser le développement de plantes ornementales, là où l'on pouvait auparavant appliquer un désherbant chimique.

Les alternatives curatives

Les méthodes alternatives curatives présentent une large gamme de matériel aussi bien manuel que mécanique, électrique ou thermique. Le choix de ces méthodes peut s'opérer en fonction du type de surface et de la qualité de revêtement (état de dégradation).

Le désherbage manuel

Avec l'arrêt des produits chimiques, la binette redevient indispensable au jardinier pour retirer les herbes spontanées non désirées.

Afin d'aider les agents municipaux dans leur travail, les habitants peuvent désherber leur partie de trottoir (sans pesticides bien sûr !).



Le désherbage mécanique

Des balayeuses et matériels type débroussailleuse permettent un entretien des trottoirs, de la voirie

Accepter le végétal

Ce changement des pratiques nécessitera un changement de regard et une plus grande tolérance de la présence d'herbes en ville. L'évolution de notre paysage, avec une place accrue laissée au végétal, permettra d'encourager et préserver la biodiversité.

et des zones plus difficiles d'accès. L'offre diversifiée de ce type de matériel, avec de bons conseils, permet d'adapter son entretien aux revêtements pour ne pas les endommager.



Le désherbage thermique

Ce matériel est assez efficace mais seulement pour désherber de petites surfaces. La chaleur provoque la levée de dormance de certaines graines de plantes indésirables ; il faut donc des passages réguliers. Il s'agit également d'une énergie fossile, tout comme les phytosanitaires issus de la pétrochimie.

Pascal Veronneau

Loiret Nature Environnement

Plus d'informations et d'astuces sur :
www.loiret-nature-environnement.org

Dossier / Solidarité de proximité

Une idée qui fait son chemin

Le projet de la Municipalité d'impulser de nouvelles formes de solidarité par la « *solidarité de proximité* » semble avoir attiré positivement l'attention de la population. En effet, samedi 25 mars, nombreux étaient celles et ceux qui ont répondu à l'invitation des élus pour débattre autour de ce projet.

La solidarité de proximité, c'est quoi ?

Dans un contexte national de crise et de crispations où tout pousse vers l'individualisme et la performance, où l'on assiste au délitement des liens sociaux, à la montée de l'isolement, au développement du chacun pour soi, il semble important aux élus chalettois de raviver le lien social et la solidarité sous toutes ses formes parce que les valeurs de citoyenneté, de fraternité, de convivialité, de tolérance et d'entraide sont essentielles au « *faire ensemble pour vivre ensemble* », d'autant que ces valeurs sont constitutives de l'histoire de notre cité. Mais trop souvent ces notions restent dans le domaine de l'abstrait alors que de nombreux liens informels peuvent être créés et développés par chacun et chacune d'entre nous, individuellement ou collectivement, dans notre quartier au quotidien. Souvent, il suffit de susciter l'idée, l'envie, de donner quelques heures par ci par là, et d'une once d'organisation.

Chalette, un terreau propice à la solidarité de proximité

Ainsi ce samedi 25 mars, après une présentation socio-économique de la ville et un retour par Céline Watbled sur les réunions qui se sont déroulées dans le cadre des Assises de la Ville qui ont mis fortement en



avant les problématiques de la jeunesse, de l'emploi et du transport, les participants, composés de citoyens, de responsables d'associations, de jeunes, de représentants du Conseil municipal des enfants et d'élus se sont regroupés en trois ateliers afin de débattre et proposer des actions. De ces échanges a émergé le constat que de par sa richesse humaine, sa jeunesse, la compétence de ses agents municipaux, le dynamisme des associations et la solidarité dont sont capables les Chalettois, Chalette dispose d'un extraordinaire potentiel d'acteurs prêts à s'engager pour le « *faire ensemble pour vivre ensemble* ». L'accent a également été mis sur la nécessité de développer les rencontres intergénérationnelles et de lutter contre le repli sur soi ; d'ores et déjà plusieurs personnes, jeunes et moins jeunes, se sont dites prêtes à s'engager dans des échanges de savoirs et de services.

Un chemin vers l'insertion et l'emploi

Enfin, a été envisagé le projet de création d'une régie de quartier permettant, entre autres, des chantiers d'insertion, tremplins pour un futur emploi pour les personnes les plus fragiles. La régie de quartier vise aussi à renforcer les liens entre les générations pour rompre l'isolement des plus anciens comme des plus jeunes. La volonté des élus est de s'appuyer sur les atouts de Chalette, ville singulière, une ville riche d'un potentiel d'habitants et qui se veut solidaire.



Paroles de Chalettois

Patricia Hoste, membre du Comité citoyen de Chalette : « *Ce sont les mots voisinage, bienveillance, entraide, échange qui évoquent le mieux la solidarité de proximité* ». Et d'ajouter : « *Par temps de crise les gens ont tendance à se replier sur eux-mêmes, notamment dans les grands ensembles. L'idée de créer un service de la solidarité de proximité est donc, à mon avis, une bonne idée* ».



Patricia Hoste

Elle se dit prête à s'engager dans cette solidarité de proximité souhaitée par les élus, que ce soit auprès de personnes âgées pour rompre leur isolement, auprès de jeunes pour favoriser l'inter-génération, ou bien encore agir pour que les gens se reparlent entre eux, réalisent des choses ensemble en organisant, par exemple, des journées citoyennes pour valoriser les quartiers et les habitants, jeunes et moins jeunes (nettoyage et embellissement de la ville, jardinage, etc.). Enfin, Patricia trouve très intéressant le projet de création d'une régie de quartier car, dit-elle, « *beaucoup de jeunes Chalettois sont en grandes difficultés tout comme de nombreuses personnes éloignées de l'emploi. De plus notre bassin d'emploi est sinistré ; Chalette ne dispose pas d'assez d'entreprises en capacité d'embaucher, et puis notre agglomération, exception faite de l'Institut de formation en soins infirmiers et de quelques BTS et classes préparatoires au Chesnoy, ne dispose pas de structures d'enseignement après le baccalauréat. Les jeunes doivent aller à Orléans, Tours ou Paris, ce qui représente un coût en logement, alimentation et transport difficile, voire impossible, à supporter par beaucoup de familles chalettoises* ».

Ayouba Sow est membre fondateur de l'association Caridad dont il est le président actuel. D'envergure internationale, la structure agit dans le domaine de la culture et de la solidarité. C'est à ce titre qu'il a été convié à la réunion sur la solidarité de proximité à laquelle il s'est rendu avec plusieurs jeunes Chalettois. Pour Ayoub, la solidarité de proximité c'est l'expression du souci pour l'autre. Elle permet le rassemblement, la rencontre, l'entraide. Pour ce militant associatif, « *le projet municipal est une bonne idée pouvant renforcer et concrétiser véritablement les actions de développement mutuel. Aujourd'hui, le temps des paroles est derrière nous. Les gens, les jeunes ne se contentent plus de paroles, de discours, ils veulent du concret, des actes. À titre individuel, je suis prêt à participer au projet, notamment pour tout ce qui tourne autour des jeunes. Cependant, il est nécessaire pour tout projet d'avoir les moyens adaptés et qui vont permettre de déboucher sur de véritables actions* ».



Ayoub Sow



Rencontre avec Hiba Pruneau, conseillère municipale déléguée à la petite enfance. Depuis plusieurs mois, le maire lui a confié la responsabilité de mener à bien la création du Service de solidarité de proximité.

Quelles sont les raisons de ce projet ?

Le projet de solidarité de proximité est un engagement du programme municipal 2014-2020. Je suis attachée aux valeurs du service à la population, nos projets étant de mettre l'humain en son cœur. Chalette, ville de paix, agit pour de nouvelles relations entre les personnes et entre les groupes. Aujourd'hui le vivre-ensemble est mis à mal et nous constatons une importante dégradation des relations humaines. Les rapports entre individus se sont altérés sous l'effet des crises économiques et sociales. Notre responsabilité est de réparer le tissu social déchiré en proposant d'autres formes de solidarité. En effet, la solidarité de proximité consiste à promouvoir à l'échelon local une autre organisation de la société, citoyenne, basée sur la solidarité (dont la solidarité intergénérationnelle) et sur une autre répartition des richesses.



De gauche à droite le directeur de la régie de quartier de Mainvilliers, Céline Wattebleb, Hiba Pruneau et le chef de chantier des espaces verts mardi 25 avril

Dans le cadre de ce projet vous avez animé plusieurs réunions tant avec des institutions, élus, représentants de l'État, bailleurs sociaux, etc. qu'avec des citoyennes et citoyens du mouvement associatif. Ce projet est-il partagé ? Répond-il à un besoin ?

Le diagnostic du territoire a renforcé nos inquiétudes, notamment sur les chiffres du chômage, la scolarité, le taux de pauvreté... Mais pas seulement car il y a des éléments qui ne se chiffrent pas comme l'isolement, le repli sur soi, les difficultés parentales... Je réaffirme l'importance d'un service public de proximité pour connaître les habitants et leur proposer des services municipaux répondant à leurs besoins.

Le constat sur la situation sociale des Chalettois est partagé. Actuellement notre groupe de travail est constitué de 30 personnes dans le but de créer une régie de quartier à Chalette. Je suis heureuse de constater la dynamique de groupe qui est force de proposition et de réussite du projet dans un climat de bienveillance en faveur des habitants ! Nous pouvons nous appuyer sur un tissu associatif très dense et divers. C'est une chance à Chalette d'avoir des associations aussi dynamiques qui nous permettent de faire vivre le vivre-ensemble. Elles sont des acteurs essentiels pour les habitants et nous devons continuer à les soutenir et les accompagner dans leurs projets. Créer une synergie dans le milieu associatif permet aux habitants de participer à des actions populaires et fédératrices.

L'État, les bailleurs sociaux et les élus de l'Agglomération en charge du Contrat de ville nous suivent, ce qui est très important pour l'obtention des financements. Il est nécessaire de s'appuyer sur des compétences partagées avec les acteurs locaux. À travers les compétences de chacun, nous pouvons travailler ensemble sur les possibilités budgétaires des actions proposées aux habitants. Notamment pour le projet d'une régie de quartier, les bailleurs sociaux ont un rôle primordial dans la gestion urbaine de quartier ; nous ne pouvons pas faire sans leur soutien.



Le chef de chantier explique la genèse du jardin potager et son fonctionnement

Enfin, quelles pourraient être les premières actions de ce nouveau service ?

Il ne s'agit pas de créer un nouveau service mais de fédérer toutes les actions de solidarité conduites par la Ville, et elles sont nombreuses, autour de quelques objectifs. Je précise que les actions de solidarité de proximité ont pour objectif de toucher toute la population chalettoise quel que soit son niveau social, sans faire de discrimination. La notion d'échange me semble essentielle à souligner ;

il est important d'avoir conscience que nous avons tous quelque chose à apporter à l'autre.

Nous avons pour objectifs de remettre au cœur de notre pacte social le vivre-ensemble et les valeurs de la République, valoriser la richesse du patrimoine humain à travers des actions d'éducation populaire et culturelles, créer une synergie avec le milieu associatif, valoriser la place du citoyen dans notre société et se mobiliser au quotidien pour la fraternité. Pour cela, nous souhaitons ouvrir une régie de quartier, renouveler la Journée de la fraternité, créer une association de parrainage ainsi qu'une ferme pédagogique, sans oublier des navettes inter-quartiers, et impulser des chaînes de solidarité et d'entraide de proximité tout comme des lieux d'apprentissages et d'échanges concentrés sur les arts, les sciences, la culture...



Le directeur de la régie de Mainvilliers expliquant un projet de mise en place de composteurs pour les habitants du quartier

Actuellement nous travaillons sur la faisabilité de la création d'une régie de quartier, un acteur fort pour la solidarité de proximité (avec accord des financeurs et agréments). La régie de quartier est une association reposant sur une triple finalité : économique, sociale, et politique avec un projet fort d'accès à la citoyenneté.

Nous souhaitons créer un siège social permettant aux activités non marchandes de se développer telles l'éducation populaire, le soutien scolaire, des activités théâtre, l'écriture, le tutorat pour l'emploi, la formation, la gestion administrative... Dans un premier temps, nous souhaiterions recruter des salariés sur des emplois pérennes afin de faire vivre l'association au quotidien.

Puis pour le secteur marchand, l'objectif sera de proposer aux habitants des emplois « tremplin » dans la gestion urbaine de leurs quartiers leur permettant de mettre en place un parcours d'insertion tout au long de leurs contrats afin les amener à monter en compétences, d'accéder à l'emploi durable ou à la formation. Les habitants sont au cœur du dispositif ; ils sont en effet à la fois usagers des services rendus, bénéficiaires des emplois offerts et acteurs de la mobilisation démocratique dans leur quartier.

Les postes de travail pour une insertion par l'activité économique seront principalement dans l'entretien des espaces verts, le nettoyage des bâtiments, la collecte des déchets, le ramassage des encombrants, l'embellissement des quartiers. J'espère très rapidement vous présenter le projet complet.

Le relais d'assistantes maternelles (RAM) : un lieu d'accueil, de soutien et de conseils pour les assistantes maternelles et d'information pour les parents

Véritable service public de proximité géré par la commune, le RAM contribue à créer un environnement favorable aux conditions et à la qualité de l'accueil des jeunes enfants (0-6 ans) à domicile, en lien avec la CAF⁽¹⁾, la PMI⁽²⁾ et la politique municipale. Afin d'en savoir plus, nous avons rencontré Dina Jonata, responsable du relais.

Chalette Place Commune (CPC) : À qui s'adresse le RAM ?

Dina Jonata (DJ) : Le RAM est la structure de référence pour l'accueil des enfants à domicile. Je tiens à insister là-dessus. C'est un lieu d'information et d'échanges pour les parents, les futurs parents et les assistantes maternelles.

CPC : Quel est l'intérêt pour les parents de s'adresser au RAM ?

DJ : Le RAM a pour mission de les informer sur les différents modes de garde des enfants de 0 à 6 ans qui existent dans la commune. Il les accompagne dans leur recherche et pour leur future fonction d'employeur en leur fournissant la liste des assistantes maternelles, un modèle de contrat de travail et une aide à l'élaboration de celui-ci. Le RAM conseille en matière de recrutement en sensibilisant les parents sur les points essentiels de la convention



collective ; il est en mesure de les orienter vers les différentes institutions répondant à leurs attentes. D'autre part, il est apte à jouer le rôle de médiateur en cas de difficultés relationnelles avec l'assistante maternelle.

CPC : En quoi la fréquentation du RAM par les assistantes maternelles est-elle utile ?

DJ : Le RAM accueille les assistantes maternelles avec ou sans enfants dans des locaux adaptés, munis de matériel éducatif et d'ouvrages divers. Il anime des ateliers d'éveil et de sensibilisation à la socialisation des enfants. Le RAM contribue également à leur professionnalisation en organisant des réunions d'information, des conférences, des temps de rencontre pour un partage d'expériences et d'enrichissement mutuel. Il constitue également une source d'informations pour toute personne désirant devenir assistante maternelle.

CPC : Les missions du RAM s'articulent-elles là ?

DJ : Non ! Partenaire de la CAF et de la PMI, il participe à ce titre à l'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants dont il rend compte périodiquement sous

la forme d'un comité de pilotage.

CPC : Qu'ajouter à la présentation de ce service de proximité ?

DJ : Je souhaite préciser aux parents qu'en recrutant une assistante maternelle, ils deviennent employeurs. Que le RAM est un service gratuit⁽³⁾ à leur disposition pour les guider dans le choix d'un mode de garde de qualité en leur prodiguant conseils, accompagnement, aide à la contractualisation et à la parentalité. Quant aux assistantes maternelles, le RAM est leur allié pour leur professionnalisation. Il les accompagne dans leur situation singulière de salariées à domicile et dans leurs relations avec les parents/employeurs. Il contribue à rompre l'isolement qui caractérise leur métier. Mais au-delà du côté administratif, le RAM est un lieu où les assistantes maternelles, les enfants et les parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux à travers des fêtes et des spectacles.

Contact : Dina Jonata

☎ : 02.38.85.92.88

courriel : dina.jonata@ville-chalette.fr

(1) Caisse d'allocations familiales.

(2) Protection maternelle et infantile.

(3) Financé par la CAF et la Ville.

On en parle...

Centres de loisirs estivaux : inscriptions

Les centres de loisirs de Chalette, Cosson et Aragon, ouvriront leurs portes comme habituellement durant les mois de juillet et août, pour les 3-5 ans à Cosson et les 6-11 ans à Aragon.

Les activités seront adaptées, en partie, en fonction de ce qui sera proposé avec l'évènement « *Chalette fait son F'estival* » qui se déroulera du 18 juillet au 12 août, du mardi au samedi de 17 h 30 à 21 h, sur la base de loisirs près de la baignade du lac.

« *Chalette fait son F'estival* » auquel toutes les associations chalettoises sont invitées à participer sera un temps de rencontres festives, avec l'objectif de favoriser les échanges entre tous en proposant des activités variées dans différents espaces.

« *Chalette fait son F'estival* » proposera des pique-niques géants en valorisant différentes cultures, des ateliers sportifs, du cinéma sous les étoiles, des contes en plein air, des animations musicales ou encore des soirées jeux. Dans les centres de loisirs il y aura aussi des activités d'expression créa-

tive, sportives, ainsi que des sorties en piscines découvertes à Sully, Neuville-aux-Bois ou Montargis, d'autres à la baignade de Chalette qui actuellement est en pleine cure de jouvence (voir CPC d'avril).

À cela s'ajouteront des sorties culturelles mais aussi de la voile, du BMX, la ludothèque, des jeux d'eau et des grands jeux ainsi que du camping.

Sur ce dernier point, une vingtaine de jeunes de 7 à 11 ans du centre Aragon se verront proposer un « *séjour tipi* » à Argent-sur-Sauldre, dans le Cher, du lundi 17 au vendredi 21 juillet.

Les inscriptions seront prises tous les après-midi de 13 h 30 à 17 h du mardi 6 au vendredi 30 juin pour l'ouverture des centres en juillet, le jeudi 13 juillet pour l'ouverture en août.

Pour cela, se rendre au Service scolaire en mairie tous les après-midi de 13 h 30 à 17 h.



Camping en tipi

En conclusion des Assises de la Ville

THÉÂTRE PARTICIPATIF

Sur le thème de l'emploi et de la formation

ENTRÉE LIBRE

... SALLE POLYVALENTE, ÉCOLE PIERRE-PERRET, À L'ISSUE DE LA KERMESSE DE LA MATERNELLE

SUIVI D'UN REPAS FRATERNEL...

...SAMEDI 20 MAI DE 18H À 20H

TOUS «SPECTACTEURS» DE LA VILLE !

...OÙ CHACUN APORTE UNE BOISSON OU UN PLAT À PARTAGER !

LE TO THÉÂTRE DE L'OPINION

Chalette sur-Loing

Assises de la Ville Nov. 2016 /avr. 2017 Tous acteurs

À VOUS DE JOUER, PARTICIPEZ !

Realisé par Justine Garcia, stagiaire au service communication de la Ville

Sports et loisirs

Gagner à être ensemble

Le 15 avril dernier, la section Football de l'US Chalette conviait des résidents du foyer pour personnes en situation de handicap de Villemandeur, la Grimbonnerie, à une journée football.

« Donner la possibilité à des personnes handicapées de pratiquer notre sport, le foot » est un des objectifs que s'était fixés le nouveau président du club, Faouzi Tebouli.

Ce sont ainsi six résidents, Frédéric, Pascal, Arnault, Christophe, Stéphanie et Nathalie qui, durant la journée, en compagnie d'une vingtaine

de U15 et U11 du club, se sont adonnés aux plaisirs du football.

La journée avait débuté par quelques ateliers ; il y en avait cinq, où chaque groupe, composé à la fois de jeunes et de résidents, devait s'affronter. On retrouvait par exemple une puissance quatre, une conduite de balle ou encore une séance de tirs au but, l'après-midi étant réservé à de petits matchs.

Vivre ensemble

En conclusion de cette journée, chaque résident du foyer s'est vu remettre un petit souvenir, une médaille et un fanion du club.

« Cette initiative entre pleinement dans les valeurs du club, à savoir le vivre-ensemble. La devise du club n'est-elle pas "Gagner à être ensemble" ? Elle prouve également que le foot peut-être vecteur de solidarité », comme a pu le dire Faouzi Tebouli. « Elle a aussi permis de faire comprendre à nos jeunes ce qu'est le handicap, à ne pas le rejeter. »

Pour Mohamed Allali, éducateur au foyer, « cette journée fut une belle réussite et quand on voit tous ces sourires, nul doute que tout le monde a pris beaucoup de plaisir et nous souhaitons bien pérenniser ce type d'initiative, bien sûr avec le foot et l'US Chalette mais aussi d'autres disciplines sportives ».



Football et handicap, l'US Chalette foot reçoit des résidents de la Grimbonnerie de Villemandeur



Découverte du Loing à la palme

Les Palmeurs du Gâtinais proposent à tout un chacun de découvrir le Loing « de l'intérieur », à la palme.

Pour les jeunes accompagnés d'un adulte et les moins jeunes, cette découverte a un double objectif comme l'explique M. Gandrille, le président du club, celui de « permettre la découverte du Loing autrement que par une balade sur les berges et intéresser le public au club qu'il pourra rejoindre par la suite, s'il le désire ».

Les Palmeurs du Gâtinais ayant un agrément "Point Rando", « il n'est pas obligatoire de faire partie du club pour participer à cette nouvelle activité » tient à préciser M. Gandrille.

Deux dates sont proposées pour cette balade en immersion : le dimanche 21 mai et le samedi 3 juin. Si la demande devait être importante, d'autres dates seraient ajoutées les week-ends suivants. Il est également possible d'en proposer



Les Palmeurs du Gâtinais - descente du Loing

une pour les groupes éventuels.

Les personnes intéressées doivent prendre contact avec le club au moins huit jours avant la date de la sortie pour un briefing (présentation du matériel et essai de la combinaison qui sera prêtée).

Les balades, dont le départ s'effectuera près de la piscine, se feront par groupes de 8 à 10 personnes, per-

sonne seule, groupe, comité d'entreprise... À l'issue de cette balade, chaque participant se verra délivrer un "Pass Rando", de quoi avoir un petit souvenir de ce baptême de nage avec palme en milieu naturel.

Renseignements et inscriptions

Tél. : 01.64.29.39.60

Courriel :

lespalmeurs.dugatinais@wanadoo.fr

→ Le Groupe des élus communistes :

Lors du vote du budget 2017, nous avons de nouveau dénoncé les difficultés pour construire un budget qui corresponde aux besoins indispensables des Chalettois. En effet les baisses de nos recettes et, en particulier, des dotations de l'État et de l'Agglomération s'élèvent à une perte considérable de 3,7 millions d'euros en quatre ans !

Nous rappelons que ces dotations ne sont pas une faveur mais que c'est la compensation, normalement à l'euro près, des charges transférées par l'État aux communes.

Dans ce contexte, nous avons construit un budget répondant aux engagements pris devant la population lors des élections municipales de 2014.

Avec M. le Maire nous avons voté unanimement ce budget qui va dans le sens d'une maîtrise des finances sans augmentation des impôts, avec une dette contenue et un niveau d'investissement qui reste conséquent pour contribuer à l'activité des entreprises locales et ainsi préserver l'emploi tout en répondant, et c'est le plus important, aux besoins de nos habitants.

Ce budget, par la diminution des recettes,

était un véritable défi et nous remercions tous les services qui ont participé avec les élus à le relever.

Notre volonté politique est de poursuivre notre action à travers les investissements et le fonctionnement des services garantissant ainsi une égalité entre tous les habitants et permettant à chacune et à chacun un égal accès notamment à la culture, à l'éducation, aux loisirs, à un cadre de vie de qualité.

Il est bien de rappeler que les services publics ont un rôle indispensable auprès de ceux qui en ont le plus besoin. Ils sont la richesse de ceux qui n'en ont pas et permettent à tous d'exister en tant que citoyens.

Notre service public est le maillon essentiel de justice et d'égalité ; nous le défendons et voulons encore plus le développer avec l'ambition de ne supprimer aucun service rendu aux habitants.

Comme les Chalettois, nous rejetons ces politiques austéritaires menées depuis des années. Cette résistance citoyenne devra se poursuivre pour garder notre autonomie financière et notre démocratie de proximité.

→ Le Groupe des élus socialistes :

Un budget pour l'avenir des Chalettois
Nous ne pouvons que nous réjouir de la bonne santé financière de la commune malgré la baisse de la dotation de l'Etat à destination des collectivités locales.

La baisse des dotations représente un effort de 3,7 milliards d'euros par an en moyenne dans le cadre du programme de 50 milliards d'économies. Cette baisse a été voulue par les pouvoirs publics afin

de faire participer le bloc local à l'effort de redressement des comptes publics.

Néanmoins, notre bonne santé financière montre qu'il est possible de maîtriser nos dépenses tout en conservant un bon niveau d'investissement et une haute qualité de service rendu à la population. Le personnel municipal doit être salué pour sa mobilisation lors de l'élaboration de ce budget 2017.

→ L'élu Unicité :

Texte non parvenu

→ Le Groupe des élus Les Républicains :

Texte non parvenu

→ Le Groupe des élus FN :

La ville a acheté une propriété, 15 rue Jaillon, pour la revendre sans frais après l'avoir divisée en 3 parcelles. A qui profitera la division ? Une voiture a brûlé rue Victor Hugo, notre véhicule de police a reçu des jets de pierres

etc... et ensuite le maire parle d'une ville de paix ?

La maison de la nature et de l'eau, nous coûte 64 990 € en dépenses de fonctionnement pour seulement 240h d'animations par an.

État civil :

Naissances :

KHALLOUK Oumaima

THIAM Ibrahim

AYDIN Pelin

BA Aliou

NOURI Mohamed-Nacer

KOYAYORO-SOBO Keinyane

DE COSTA Emma-Sujatha

TANG Dora

ZOUNGOULA J'esper

KOLIKANGA-NGBANGAWÉ Maguy

DIALLO Racine-Sambel

Décès :

THOMAS Roger

SOUILLARD Élodie

RUPPÉ Florian

ALBA-HERMOSO Luis

FORTAILLIER Vve PATUREAU Lucienne

KRSTINIC Vve LUKASIK Smilja

DEFERT Claude

RUELLÉ Jean-Marc

BERTHELOT Patrick

DER AGOPIAN Vve ZULIAN Jacqueline

Le platine leur va si bien

Le 8 avril dernier, le maire, Franck Demaumont, a célébré les noces de platine de Robert et Paulette Donjon qui se sont dit « OUI » la première fois le 8 avril 1947, également en mairie de Chalette.

C'est lors d'un repas familial à Péronne dans la Somme que Paulette, rencontra Robert Donjon. Leur bonheur fut consolidé par la naissance de leur fils, Michel, en 1949. Robert fit carrière aux établissements Mengin d'Amilly, Paulette à la SNCF, et elle a pour passion le théâtre. C'est ainsi qu'on la retrouve depuis de nombreuses années sur les planches du Grenier chalettois. Robert aimait, lui, l'apiculture, mais ils se sont retrouvés autour d'une passion commune pour le voyage avec le tour du monde qu'ils ont réalisé il y a quelques années.



39^{ème} édition



TOUR du LOIRET

Souvenir **Roland GRUBER**

2 0 1 7

www.tourduloiret.com



ANIMATIONS

Car podium

Caravane publicitaire

Chanteur «Anthony FRAYSSE»

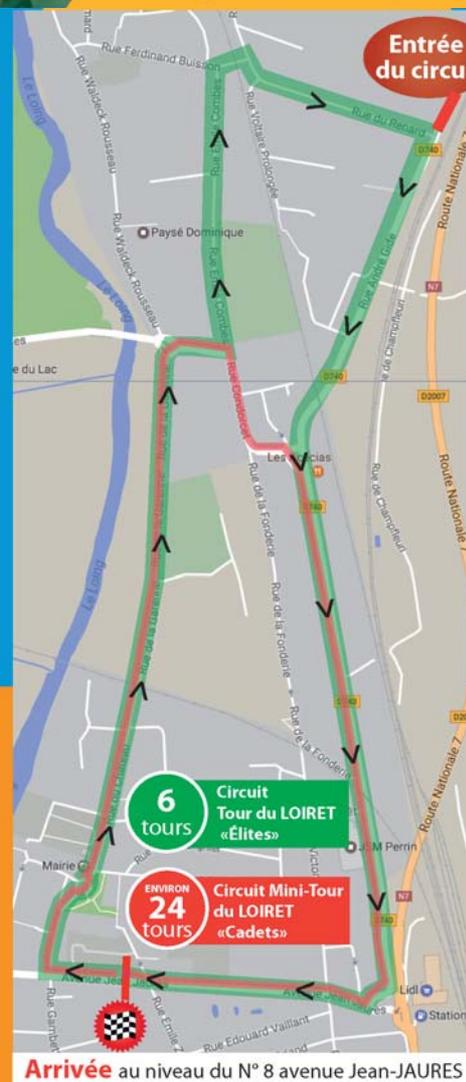
Véloparc (initiation)

DIMANCHE **21 mai**
CHALETTE-SUR-LOING

accueille l'arrivée finale
du TOUR DU LOIRET «ÉLITES»

- ▶ ÉTAPE **4 / MALESHERBES**
 - > **CHALETTE-SUR-LOING** / 158.5 km
- Entrée sur circuit à 15h30 pour 6 tours de 4.6 km
avec une arrivée finale à 16h11 avenue Jean-JAURES

- ▶ **En prologue** / 3^{ème} étape (finale)
du **Mini-Tour du Loiret «Cadets»**
- Épreuve en circuit (3.1km).
Départ : 12h30 avenue Jean-JAURES
pour 2 heures de course.



Arrivée au niveau du N° 8 avenue Jean-JAURES

**1 ENFANT
SUR 3 PRIVÉ DE
VACANCES**



**Pour lui offrir
des vacances,
faites un don!**



f t www.secourspopulaire.fr



graphisme Sébastien Marchal / photo Joël Lumien

Brèves

Médiathèque :

- animation « Petits lecteurs », **samedi 13 mai** à 15 h 30
- animation « Bébés lecteurs » **samedi 20 mai** à 10 h 30

Espace public numérique de la médiathèque :

- prochains ateliers informatiques le samedi à 10 h :
- **6 mai** : Windows – bibliothèques, explorateur, arborescence
 - **13 mai** : musique, enregistrer le son de l'ordinateur
 - **20 mai** : pour les autodidactes, cours et tutos sur Internet

Croqueurs de pavés :

soirée mensuelle **samedi 20 mai** à 20 h sous le chapiteau - Cirque avec « *Le sourire de la note sensible* » suivi de « *La môme du 45* » (chansons d'Édith Piaf).

Foire aux particuliers du Bourg :

organisée par le Service Vie des quartiers le **jeudi 25 mai de 8 h à 18 h**. Renseignements et inscription à partir du 2 mai à la Maison des associations. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. ☎ 02.38.98.87.92.

Étude sur la circulation dans le Bourg – mercredi 17 mai à 18 h, salle polyvalente de l'école Camille-Claudé

Cette réunion a pour but d'affiner et de valider l'un des trois scénarios qui ont été présentés lors de la réunion du 15 mars dernier.